

AXA IM Maturity 2023 Fund F EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
-2.06	-2.06	+0.98	-	+7.07	107.07	96.06

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR	
+0.33	+0.88	-	+1.18	83.84	

Historique du dividende

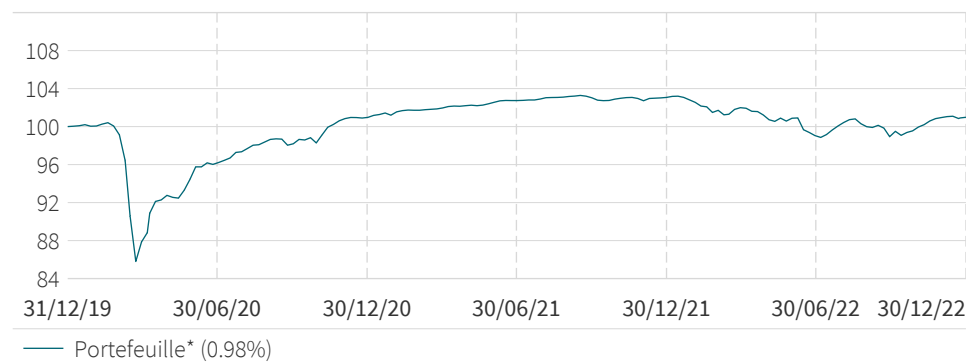
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Avril 2018	02/04/2018	03/04/2018	3.14	3.18
Avril 2019	29/03/2019	01/04/2019	2.75	2.85
Avril 2020	31/03/2020	01/04/2020	2.74	3.20
Avril 2021	31/03/2021	01/04/2021	1.78	1.84

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Profil du portefeuille

Notation ESG



% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 98.1% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 01/03/2017

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/12/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	2.56	7.50	6.11	5.73
Ratio de Sharpe	-0.54	0.19	0.32	0.39

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/12/21 31/12/22	31/12/20 31/12/21	31/12/19 31/12/20	31/12/18 31/12/19	31/12/17 31/12/18	Création
Portefeuille*	0.03	2.10	2.21	-2.06	0.98	4.50	-2.06	2.11	0.97	7.73	-3.94	7.07

Performance calendaire annuelle (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille*	-2.06	2.11	0.97	7.73	-3.94	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Cash (%)	1.91
Nombre de lignes	62
Nombre d'émetteurs	56
Years to Maturity	1.00
Modified duration to worst	0.93

	Portefeuille
Option adjusted spread	306
Coupon moyen (%)	3.27
Current yield (%)	3.29
Yield to worst (%)	5.53
Yield to maturity (%)	5.53

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 01/03/2017

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/12/2022

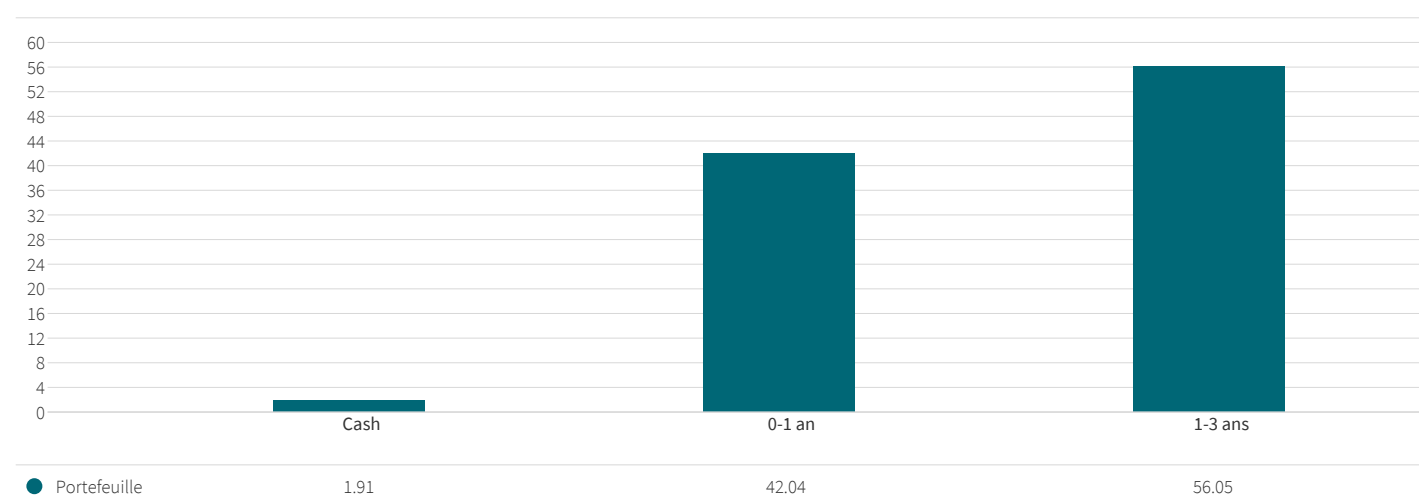
Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Analyse du portefeuille (suite)

Exposition sectorielle (%)

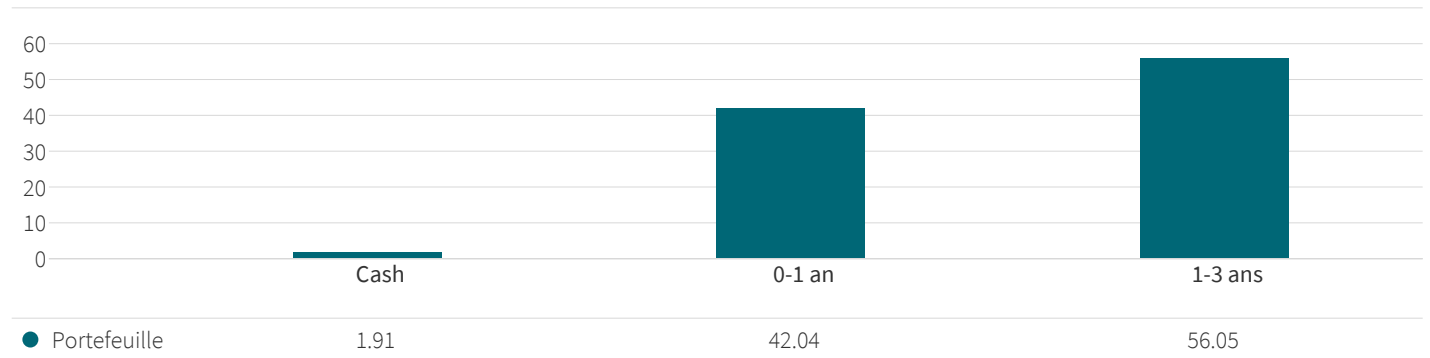
	Portefeuille
Automobile	14.65
Biens d'équip.	13.71
Télécom.	8.81
Industrie	8.73
Bancaires	7.43
Services	7.17
Produits de détail	5.59
Services Financiers	4.56
Loisirs	4.33
Transport	3.71
Immobilier	3.34
Tech. & Elec.	3.27
Serv. aux collect.	2.95
Médias	2.05
Souverain	1.80
Sante	1.74
Biens de consommation	1.65
Assurances	1.38
Energie	1.21
Cash	1.91

Exposition à la Modified Duration to Worst (%)



Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par maturité (%)



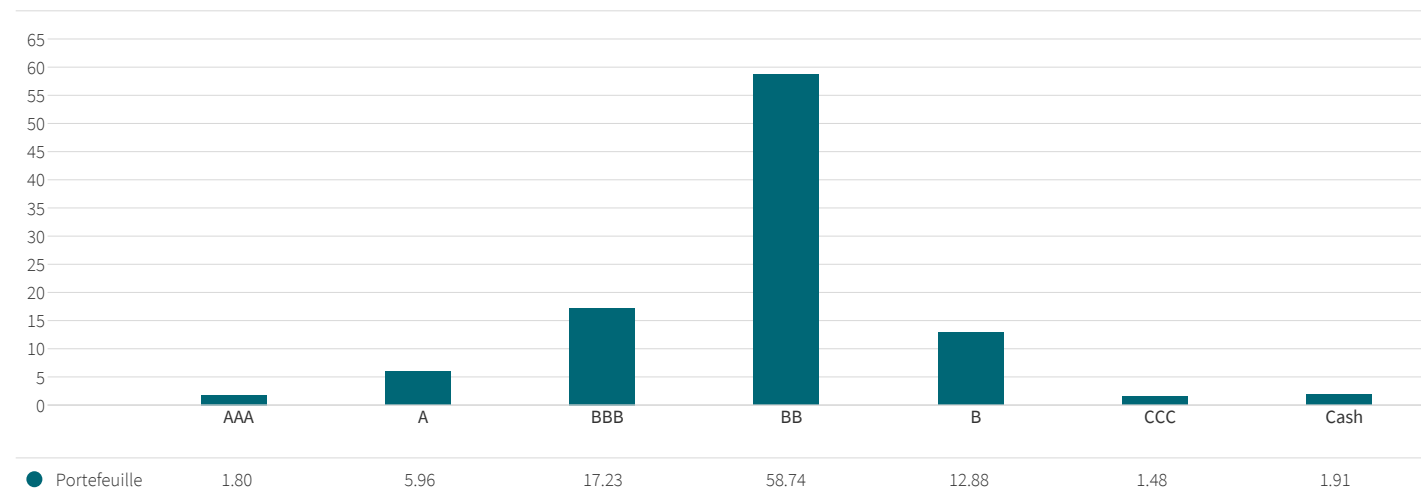
10 principaux titres

Emetteur	Coupon	Maturité	Secteur	Modified duration to worst	Rating	Ponderation (%)
NOKIA OYJ	2.000	15/03/24	Tech. & Elec.	1.18	BB	3.33
AIR LIQUIDE SA	2.375	06/09/23	Industrie	0.68	A	2.45
AEROPORTS DE PARIS	1.500	24/07/23	Transport	0.56	A	2.43
BALL CORP	0.875	15/03/24	Biens d'équip.	1.22	BB	2.35
TELECOM ITALIA SPA	3.250	16/01/23	Télécom.	0.05	B	2.25
INTERNATIONAL GAME TECH	3.500	15/07/24	Loisirs	1.52	BB	2.21
BANCO DE SABADELL SA	1.750	10/05/24	Bancaires	1.34	BB	2.13
SEALED AIR CORP	4.500	15/09/23	Biens d'équip.	0.45	BB	2.12
MAUSER PACKAGING SOLUT	4.750	15/04/24	Biens d'équip.	1.31	B	2.12
UNITED GROUP BV	4.875	01/07/24	Médias	1.50	B	2.09
Total (%)						23.48

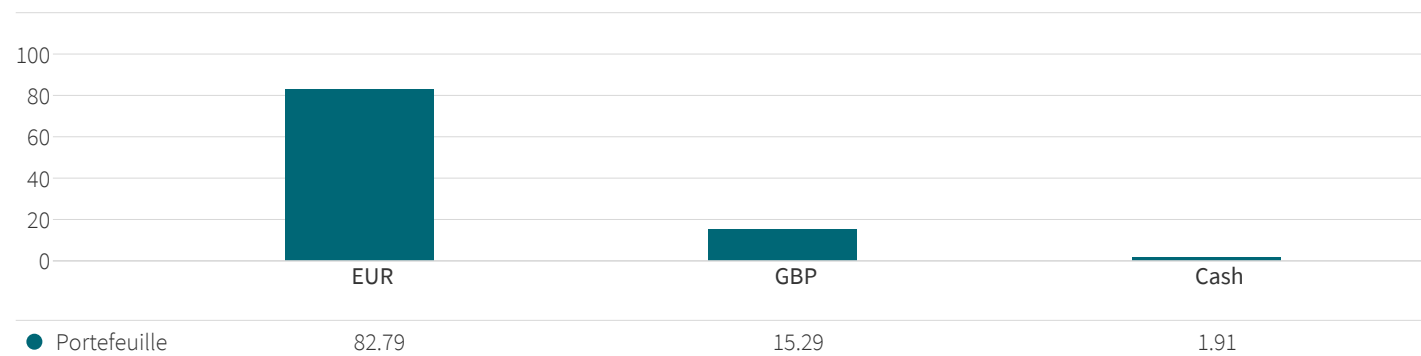
Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par rating (%)



Exposition par devise (%)



Analyse du portefeuille (suite)

Exposition géographique (%)

	Portfeuille
Etats-Unis	23.02
France	20.32
Royaume-Uni	14.28
Allemagne	8.28
Italie	7.34
Pays-Bas	5.56
Suède	3.85
Danemark	3.30
Finlande	3.27
Japon	2.12
Espagne	2.09
Suisse	1.54
Mexique	1.21
Autriche	1.17
Autres	0.75
Cash	1.91

Informations supplémentaires

Administration: F EUR

Forme juridique	ICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Irlande
Date de la 1ère Valeur Liquidative	01/03/2017
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	IE00BYMV5F89 / IE00BYMV5G96
Droits d'entrée maximum	2%
Droits de sortie maximum	2%
Frais estimés courants	0.74%
Frais de gestion maximum	0.55%
Commission de performance :	Aucune
Souscription Initiale min.	100 000 EUR
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA Investment Managers UK Limited
Délégation comptable	STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED
Dépositaire	State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

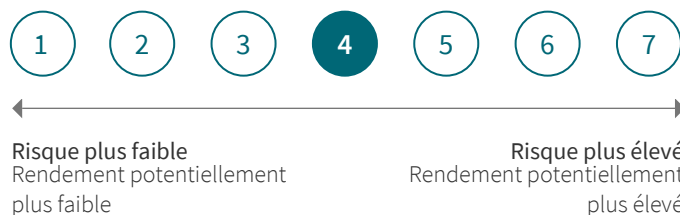
Objectifs du fonds

Le Fonds vise à générer un revenu en investissant principalement dans des titres de créance à haut rendement d'entreprises, avec un délai de détention supposé courant jusqu'à la Date d'échéance (29 septembre 2023). L'objectif n'est en aucun cas garanti et le rendement potentiel pourrait être affecté par le risque de défaut et le taux de recouvrement d'un ou plusieurs émetteurs du portefeuille.

Horizon d'investissement

Le Gestionnaire recommande que les Actions soient détenues au moins jusqu'à la Date d'échéance. Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant six ans.

Caractéristiques du risque



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Fonds. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le Fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risque additionnel

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou défaut de paiement ou de livraison de toute contrepartie du Fonds, ce qui entraînerait un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de marché pouvant empêcher le Fonds de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa Valeur Liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Fonds ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur Liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Fonds et engendrer un risque de pertes importantes.

Veuillez consulter le chapitre Facteurs de risques du Prospectus de l'ICAV et du Supplément relatif au Fonds pour plus d'informations sur les risques.

Informations supplémentaires (suite)

Souscriptions Rachats

Vous pouvez acheter des actions pendant la Période de souscription ou vendre vos actions lors de chaque Jour ouvrable au cours duquel les banques sont généralement ouvertes en Irlande et au Royaume-Uni. Si les banques ne sont pas généralement ouvertes en Irlande et au Royaume-Uni au cours d'un Jour ouvrable particulier, ou le jour précédent, vous pourrez acheter ou vendre vos actions le Jour ouvrable suivant. Veuillez consulter le Prospectus disponible sur <https://funds.axa-im.com/> pour plus d'informations. La Valeur liquidative de ce Fonds est calculée quotidiennement. Aucune souscription ne sera acceptée après la fin de la Période de souscription.

Investissement minimum initial : 100 000 EUR
Le fonds est fermé aux souscriptions depuis le 29 septembre 2017

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne

Informations supplémentaires (suite)

sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Si le fonds ou le compartiment fait partie de l'ICAV AXA IM World Access Vehicle domicilié en Irlande, son siège social est situé 33 Sir John Rogerson's Quay Dublin 2 et il est immatriculé auprès de la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C154706. Celui-ci est un véhicule de gestion d'actifs collectif au titre de la directive européenne OPCVM. Il est géré par AXA Investment Managers Paris, une société de droit français dont le siège social est situé Tour Majunga, 6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante :

<https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours

(disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM

: [https://www.axa-im.com/important-information/summary-](https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights)

[investor-rights](https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights). Les traductions dans d'autres langues sont disponibles